



# **BON DE RESERVATION RESTAURATION ET HEBERGEMENT**



## **A la charge de votre club :**

**Les frais de déplacement de votre équipe aller-retour, les repas et l'hébergement des joueurs (du ou des chauffeurs de car si déplacement collectif, des accompagnateurs, des éducateurs et des parents acceptés. Prévenir votre compagnie d'autocar qu'elle devra transporter vos joueurs du stade au lieu d'hébergement.**

### **ARRIVEE VENDREDI SOIR**

- Hébergement vendredi soir+petit déjeuner samedi matin
- Repas sportif samedi midi
- Repas festif samedi soir avec boissons incluses + apéritif pour les adultes +café
- Hébergement samedi soir+petit déjeuner+Repas sportif du dimanche midi

..... X 78.00 € = .....

### **ARRIVEE SAMEDI MATIN**

- Repas sportif samedi midi
- Repas festif du samedi soir
- Hébergement samedi soir + petit déjeuner dimanche matin
- Repas sportif dimanche midi

..... X 58.00 € = .....

**POUR LES PARENTS ET ACCOMPAGNATEURS NON PRIS EN CHARGE PAR VOTRE CLUB RESERVATION PREALABLE OBLIGATOIRE POUR LES REPAS DU SAMEDI MIDI ET SOIR ET DIMANCHE MIDI**

**PREVOIR DRAPS OU SAC DE COUCHAGE**

**TOTAL RESTAURATION/HEBERGEMENT = .....**

### **IMPORTANT:**

un chèque de caution de 600 € (non encaissable, restitué après contrôle des lieux d'hébergement) est demandé pour la garantie des locaux.

**A retourner Impérativement avant le 30 avril 2019**

Règlement à l'ordre de l'US Castres Football  
2, Chemin de la Verdarié  
81100 CASTRES

Tél. 05.63.72.37.17 06.44.02.11.63 E.mail [uscastresfootball@orange.fr](mailto:uscastresfootball@orange.fr)